



**Monsieur Emmanuel MACRON  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS**

Paris, le 21 décembre 2021

Objet : avenir d'EDF

Monsieur le Président,

Depuis plus de deux ans, les salariés du groupe EDF se sont très fortement mobilisés, accompagnés par l'Interfédérale composée des fédérations syndicales représentatives du secteur français des Industries Électriques et Gazières, FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines. Ils se sont mobilisés pour défendre l'avenir du groupe EDF et le rôle central qu'il doit jouer pour le service public et une politique énergétique souveraine intégrant les objectifs de neutralité carbone et d'une véritable politique industrielle et sociale.

Les événements qui se sont succédé depuis notre courrier du 23 juin dernier ne font que confirmer le rôle central qu'EDF doit jouer dans l'avenir énergétique, climatique et industriel de notre pays. Il est ainsi primordial de voir l'État pleinement soutenir EDF, au seul nom de l'intérêt général qui doit en matière de politique énergétique toujours prévaloir.

La dernière COP a confirmé l'impératif et l'urgence d'investissements massifs dans la transition bas carbone, qu'il s'agisse de lutter contre le changement climatique ou de l'adaptation à celui-ci. Vous avez par ailleurs annoncé vouloir faire de la décarbonation, de l'électrification et de la souveraineté les priorités de la prochaine présidence française de l'Union Européenne. Vous avez aussi placé l'avenir de l'industrie nucléaire au cœur du nouveau plan de relance France 2030 dans un contexte où l'exigence de réindustrialisation, de souveraineté industrielle et de développement technologique par une ambition renforcée dans la recherche et l'innovation, revient en force.

Dans votre allocution du 9 novembre, vous avez enfin annoncé votre décision de « *relancer la construction de réacteurs afin de garantir l'indépendance énergétique de la France* », son « *approvisionnement électrique* » et offrir aux Français des prix de l'électricité abordables. Cette annonce doit maintenant être suivie d'effets concrets et durables tant pour donner l'impulsion qu'attend une filière industrielle forte de plus de 220 000 salariés que pour garantir dans la durée des prix aussi justes que stables pour les citoyens comme pour l'industrie, via des tarifs régulés.

Dans le même temps, le gestionnaire du réseau de transport électrique RTE a rendu publiques les conclusions de ses travaux et tracé le chemin vers un mix électrique français bas carbone,



équilibré, compétitif et résilient, reposant sur de véritables programmes industriels. RTE a ainsi préconisé le développement de nouvelles capacités de production électrique, avec la construction de nouveaux réacteurs nucléaires et la poursuite du développement des énergies renouvelables, en complément de l'indispensable prolongation du parc nucléaire existant. A cette occasion, RTE a souligné l'urgence à se mobiliser et à investir dès à présent pour réussir la neutralité carbone de la France en 2050.

Sécurité d'alimentation électrique, développement des réseaux, des énergies renouvelables, et du potentiel hydroélectrique, relance de la filière industrielle du nucléaire, mais aussi décarbonation, réindustrialisation, mobilité électrique et lutte contre la précarité énergétique... tous ces défis demanderont à EDF, dans la décennie qui vient, des investissements de plus de 100 milliards d'euros.

Par conséquent, les fédérations syndicales représentatives du secteur français des Industries Électriques et Gazières, FNME-CGT, CFE-CGC Énergies, FCE-CFDT et FO Énergie et Mines, considèrent qu'il est du devoir de l'État de donner à EDF les moyens d'investir et d'ainsi redonner tout son sens au service public de l'électricité.

Ceci impose tout d'abord de régler la question de la faiblesse endémique des fonds propres d'EDF depuis sa transformation d'EPIC en SA en 2004. Ceci impose ensuite de mettre fin aux moteurs de l'endettement de l'entreprise, et en premier lieu la sous-rémunération chronique dont elle souffre depuis la mise en place, en 2010 par la loi NOME, du dispositif mortifère qu'est l'AReNH.

Dans ce contexte, l'Interfédérale renouvelle sa demande de recapitalisation d'EDF en s'appuyant sur la promesse des 10 milliards d'euros que le Ministre de l'Économie et des Finances lui a faite en avril. Ce soutien financier de l'État est d'autant plus justifié qu'il assigne à l'entreprise publique EDF le rôle de « sauver » nos fleurons industriels nationaux lorsque leur avenir est en danger : Areva NP devenu Framatome en 2015 et à venir les activités nucléaires de GE Power.

Au même moment, la crise des prix de l'énergie met en évidence le bilan désastreux d'une Europe de l'Énergie fondée uniquement sur le dogme de la concurrence et du marché. Cette crise démontre que l'énergie n'est pas un secteur comme les autres et que l'électricité est plus que jamais un bien essentiel qui ne saurait être réduit à un bien marchand régi par le seul marché. Malgré cela, la résilience dont EDF continue de faire preuve démontre, s'il en était encore besoin, la réalité de son statut d'infrastructure essentielle, protectrice de la souveraineté de la Nation.

Sur la sécurité d'approvisionnement électrique et donc l'indépendance énergétique de la France, comme nous l'avons à maintes reprises rappelé, l'Interfédérale maintient que la décision de fermer la centrale nucléaire de Fessenheim, est autant une hérésie qu'une ineptie climatique doublée d'un scandale industriel qui fragilise aujourd'hui encore l'alimentation électrique des Français à l'approche de l'hiver. A cette fermeture scandaleuse et dogmatique sont venus s'ajouter l'arrêt de la centrale du Havre et le plafonnement de la durée de fonctionnement de la centrale de Cordemais. L'Interfédérale exige donc de faire cesser la folie qui consiste à priver le système électrique national de moyens pilotables de production et de ses marges de sécurité.



Face à tous ces problèmes et à ces enjeux pour l'avenir de la Nation, votre équipe gouvernementale ne fait pourtant que retomber dans les travers d'un imbroglio tarifaire anti-économique, anti-social, anti-industriel et totalement spoliateur pour la Nation. En effet, le Ministre de l'Économie et des Finances vient de déclarer vouloir relever à 150 TWh le volume d'AReNH mis à disposition des concurrents d'EDF tout en en maintenant le prix à 42 €, alors que dans le même temps, sa ministre de l'Industrie revendique le rétablissement du « *lien entre tarif du consommateur et coût du producteur, à un niveau légitime* ».

L'interfédérale tient à rappeler qu'un relèvement du volume d'AReNH à ce prix spoliateur de 42 € reviendrait à augmenter la subvention qu'EDF doit verser à ses concurrents, au détriment de ses propres capacités d'investissement dans un outil industriel souverain propriété de la Nation. Loin de protéger les Français et leur pouvoir d'achat, une telle disposition aurait surtout pour principal effet de protéger les actionnaires des principaux concurrents d'EDF alors même que ceux-ci ont doublement failli par des comportements prédateurs et plus grave encore, parce qu'ils n'ont développé aucune capacité de production électrique depuis 2010 alors même que l'AReNH avait été conçu à l'origine pour les y inciter ! L'AReNH est d'autant plus scandaleux que c'est EDF qui est appelé à la rescousse quand ses concurrents s'avèrent défaillants.

L'Interfédérale s'insurge d'autant plus contre cette situation ubuesque que sur ce plan-là, le régulateur en charge de la surveillance des marchés, si prompt à vanter les mérites du marché, a totalement failli !

L'Interfédérale dénonce par conséquent le scandale de l'éventuel relèvement du plafond de l'AReNH qui organise la spoliation d'EDF et donc de la Nation, et fragilise l'avenir des générations futures en réduisant les capacités de la France à respecter ses engagements de neutralité carbone pris devant les Nations-Unies.

Dans l'espoir qu'enfin l'intérêt général et l'avenir de la Nation l'emportent, nous sollicitons de votre part une audience et vous prions de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Le secrétaire général de la FNME-CGT  
Sébastien MENESPLIER

La secrétaire générale de la CFE-CGC Énergies  
Hélène LOPEZ

Le secrétaire général de la FCE-CFDT  
Dominique BOUSQUENAUD

Le secrétaire général de FO Énergie et Mines  
Alain ANDRE